Financé par
l'Union européenne

Water and
Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

BULLETIN D'INFORMATION WES
ACTIVITÉ NATIONALE EN PALESTINE
« ASSISTANCE TECHNIQUE A LA GESTION DURABLE DES DECHETS MEDICAUX »

janvier 2024

LDK Consultants Global EEIG

Aperçu

De mai 2021 à septembre 2023, le projet « Water and Environment Support (WES) in the ENI Southern Neighborhood region » a fourni une assistance technique en matière de la gestion durable des déchets médicaux suite à la demande de l'Autorité chargée de la qualité de l'environnement (EQA) palestinienne.

L'objectif de cette initiative était de fournir une assistance technique pour la mise à jour du schéma directeur de gestion des déchets médicaux et l'élaboration de mesures pour un plan d'urgence traitant de manière durable les crises (épidémies, conflits, tremblements de terre, pandémies, etc.).
Les déchets médicaux sont caractérisés comme déchets dangereux, car ils sont susceptibles de contenir des agents infectieux et d'avoir des effets nocifs sur l'environnement et la santé humaine. Par conséquent, la collecte, le transport, le traitement et l'élimination des déchets médicaux constituent un véritable défi environnemental, qui appelle à être relevé dans le cadre d'une gestion intégrée et durable.

En Palestine, les déchets médicaux relèvent de la législation sur les déchets dangereux, à travers un règlement national spécial relatif à la gestion des déchets médicaux (2012) décrivant les définitions, les classifications et les lignes directrices pour leur identification et gestion. Les responsabilités des parties prenantes clés, notamment le Ministère de la Santé, l'Autorité chargée de la qualité de l'environnement et les autorités locales, sont définies dans le règlement, entré en vigueur le 27 février 2013. Les institutions devaient s'aligner sur la loi jusqu'au 27 février 2014. De plus, un règlement sur les déchets dangereux a été récemment introduit par l'Autorité chargée de la qualité de l'environnement.
Bien que des efforts aient été déployés pour améliorer la gestion des déchets médicaux, des études ont révélé des insuffisances dans la séparation des déchets dangereux et non dangereux dans les hôpitaux, en mettant ainsi en évidence des carences plus larges en matière de la gestion des déchets hospitaliers. Pour y remédier, il est crucial de se concentrer sur des améliorations intégrées efficaces et de tirer les leçons de l'expérience acquise par de systèmes de gestion efficaces.
La collaboration entre les parties prenantes clés, notamment le Ministère de la Santé, l'Autorité chargée de la qualité de l'environnement, le Ministère du gouvernement local, le secteur privé et les ONG concernées, est essentielle. Il est également nécessaire d'encourager une plus grande participation du secteur privé et de renforcer l'implication des ONG dans les campagnes de sensibilisation et le changement de comportement.
L'Autorité chargée de la qualité de l'environnement joue un rôle central dans l'élaboration de stratégies de gestion des déchets solides, l'établissement de normes et la supervision de leur mise en œuvre. Ayant des obligations internationales en vertu de la Convention de Bâle depuis 2015, l'Autorité chargée de la qualité de l'environnement joue un rôle clé dans la lutte contre les défis localisés, tels que ceux qui ont vu le jour lors de la pandémie de COVID-19, à travers l'élaboration des plans d'urgence.

Méthodologie et mise en œuvre

Les activités suivantes ont été réalisées avec succès dans le cadre de cette activité WES nationale en Palestine:

- **Elaboration d'un Rapport de démarrage** basé sur une étude sur dossiers et des contacts bilatéraux avec les parties prenantes. Ce rapport de démarrage a permis d'identifier les priorités, les obstacles et les défis actuels pour une bonne gestion des déchets médicaux, ainsi que de fournir les chiffres

clés pour mettre à jour le schéma directeur. Il a également brièvement décrit les pratiques courantes appliquées dans les pays euro-méditerranéens et proposé une méthodologie pour mettre à jour le schéma directeur.

- **Mise à jour du schéma directeur de gestion des déchets médicaux** (première version) sur la base du rapport de démarrage et des échanges avec les bénéficiaires. Cette mise à jour comprenait une feuille de route avec des actions à court et moyen terme pour mettre en œuvre le plan par étapes, en mettant l'accent sur les 3 à 5 années à venir.
  Le schéma directeur mis à jour a été élaboré selon la structure du schéma directeur actuel, en mettant à jour les chiffres, les objectifs, les mesures, les rôles, etc..

- **Proposition d'une série de mesures pour élaborer un plan d'urgence pour la gestion des déchets médicaux**. Les mesures proposées ont pris en compte les exigences supplémentaires en matière de disponibilité de stockage temporaire et de capacité des centres de traitement/élimination des déchets, ainsi que l'équipement et le personnel pour la gestion des déchets médicaux. La série de mesures a été inclus dans un chapitre du schéma directeur mis à jour.

- **Consultation avec les parties prenantes** pour discuter des résultats des activités précédentes et confirmer le sujet d'un atelier de formation consacré à répondre à certains des besoins identifiés. Une réunion de consultation a été organisée en ligne le 22 novembre 2022 afin de présenter les principaux résultats obtenus à ce jour. Un accent particulier a été porté sur les principaux points de mise à jour du schéma directeur et de sa feuille de route ainsi que sur les mesures à inclure dans le plan d'urgence. Le schéma directeur a été dûment modifié selon les commentaires obtenus lors de cette consultation des parties prenantes.

- **Organisation d'une deuxième Réunion de consultation et d'un atelier de formation sur les questions prioritaires**

  Sur la base des résultats de la phase de démarrage et de la consultation des parties prenantes, une formation de 2 jours à laquelle 28 professionnels ont participé (personnel des centres de santé de différentes régions de Palestine) a été organisée à Ramallah les 17 et 18 mai 2023. Cet atelier de formation était destiné à améliorer les capacités dans des domaines faibles spécifiques (par exemple, le suivi des données et les mesures d'urgence) et à informer et à introduire les participants au schéma directeur mis à jour, à sa feuille de route et à ses plans d'urgence.
  Les participants devraient former à leur tour d'autres professionnels et diffuser les connaissances acquises. Une deuxième réunion de consultation a également été organisée en continuité avec la formation pour finaliser sur une base consensuelle le schéma directeur mis à jour.

- **Finalisation du schéma directeur mis à jour** qui a été présenté à Ramallah juste avant l'atelier de formation et traduction en arabe. Les experts WES ont également satisfait un besoin supplémentaire qui s'est révélé, celui de rédiger une liste de contrôle qui faciliterait le travail des inspecteurs.

- **Rédaction d'un Rapport de synthèse** (le présent rapport)

Conclusions

- **Tous les objectifs de l'activité ont été atteints étant donné que les activités ont été menées en étroite collaboration et coordination avec l'Autorité chargée de la qualité de l'environnement. Cependant, une formation technique, opérationnelle et institutionnelle supplémentaire est nécessaire.**
- L'Autorité chargée de la qualité de l'environnement est bien consciente de la nécessité de renforcer davantage la collaboration entre toutes les parties prenantes. Tous les Ministères concernés doivent collaborer et comprendre leurs compétences et responsabilités ; la gouvernance et une répartition claire des rôles sont essentielles. En outre, la mise en place des lignes directrices bien définies sur le rôle du secteur privé dans la gestion des déchets médicaux est particulièrement cruciale puisque son rôle devient de plus en plus important.
- Un système réglementaire solide en matière de gestion des déchets et la prise d'engagements amélioreront la mise en œuvre de la gestion des déchets médicaux.

Lien utile

Tous les documents et livrables de l'activité accessibles au public peuvent être consultés sur le site internet du WES à l'adresse:
https://www.wes-med.eu/fr/activities_type/n-e-ps-1-assistance-technique-a-la-gestion-durable-des-dechets-medicaux/

Le projet WES

Le "Water and Environment Support" (WES) est un projet régional financé par l'UE et conçu pour contribuer à la mise en œuvre d'une approche intégrée de la réduction et de la prévention de la pollution, conformément aux agendas de l'Union pour la Méditerranée et la Convention de Barcelone. Le projet "Water and Environment Support" vise également à contribuer à une gestion plus efficace des ressources en eau limitées dans la région Sud de l'IEV.
Pour ce faire, le projet vise à renforcer les capacités des acteurs engagés dans la réduction de la pollution et la gestion de l'eau et à les aider à élaborer et à mettre en œuvre des politiques environnementales et de l'eau.
Le projet WES contribue au passage à un modèle de consommation et de production plus durable, encourage la gestion intégrée et efficace de l'eau, lutte contre la pollution plastique et les déchets marins et encourage le dialogue sur les questions clés liées au développement durable et à l'environnement. Ce faisant, le projet WES favorise également la compréhension mutuelle, la coopération et la paix dans la région.

Pour de plus amples informations sur le projet WES, veuillez consulter le site :
https://www.wes-med.eu/fr/page-daccueil/
Et pour toutes les dernières actualités, suivez-nous sur:

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ:
Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du projet WES et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.